

## Compte rendu de l'Assemblée Générale du 20 décembre 2023



Le 20 décembre 2023, à Mallemort, les membres de l'association La Parole aux Citoyens se sont réunis en Assemblée Générale sous la présidence du Conseil Collégial. La convocation et les documents associés ont été diffusés par mail le 7 décembre 2023 avec l'ordre du jour suivant :

- Bilan d'activités 2023 et Rapport Moral
- Rapport Financier, approbation des comptes 2023, cotisations et budget 2024
- Perspectives et Orientations 2024
- Renouvellement du Conseil Collégial
- Questions diverses

Lors de cette AG, 3 ré-adhésions et une nouvelle adhésion ont été enregistrées

A la date du 20 décembre 2023, l'association réunit donc 20 membres.

**Membres présents et représentés :** Ann Tulloh, Mireille Salamon, Gérard Fourniller, Claudine Fourniller, Magali Celle, Eric Laizé, Noortje Piccer, Daniel Guyot, Francine Cherrier, Kévin Guyot, Anne Van den Steen, Jean-Claude Degiovanni, Muriel Platon, Thierry Platon, Jean Louis Ramero, Marie Anne Claudel, Philippe Bernon

Philippe Bernon a donné pouvoir à Thierry Platon.

Claudine et Gérard Fourniller ont donné pourvoir à Jean Claude Degiovanni.

Un total de 17 votants.

## Rapport moral / Bilan d'activités

Conformément à ses statuts, l'association La Parole aux Citoyens a pour objet principal la promotion des démarches de démocratie participative la préservation de l'environnement et la promotion de la transition écologique. L'association assure les rôles de « cercle de réflexion », de « laboratoire d'idées » et de « vigie citoyenne » dans divers domaines ayant un impact sur le cadre de vie des citoyens comme l'urbanisme, la protection de l'environnement, la transition écologique, la préservation des services publics, la promotion du patrimoine...

En 2023, l'activité de l'association a été particulièrement intense. Le rapport d'activités a été diffusé avec la convocation. Les principales actions menées par l'association ont été présentées en image et commentées au cours de la réunion.

***L'ensemble des participants considèrent que l'action de l'association a été positive pour la commune et ses habitants. Après délibération le rapport moral est adopté à l'unanimité.***

## Rapport financier

Le rapport financier a été présenté lors de l'AG.

Au 28/12/2022, la trésorerie s'élevait à **481,43 Euros**

Sur l'exercice 2023 les recettes ont été de **5250.00 Euros**, incluant les cotisations, les ventes de livres, les subventions des communes de Mallemort et Lamanon, du département du SICAS et du Crédit Agricole.

Les dépenses se sont élevées à **497,05 Euros** pour le fonctionnement et **2969,06 Euros** pour les projets. L'essentiel des dépenses a concerné la préparation des deux expositions « Histoire des deux Canaux » et « Le pertuis de Lamanon, lieu de partage des eaux ».

Au 20/12/2023 le bilan annuel a été arrêté à **2310,32 Euros**

Ce montant inclut 1320,00 Euros de subventions déjà reçues pour le projet de parcours pédagogique au Piboulon. Ce projet n'a pas pu être réalisé en 2023 car l'association reste en attente d'une réunion entre les communes d'Alleins et de Mallemort.

***Après délibération, le rapport financier 2023 est adopté à la majorité (une abstention).***

## Perspectives et Orientations 2024

Les orientations et projets 2024 sont présentés et discutés lors de l'AG.

Au-delà des activités classiques de l'association (Cafés Citoyens, réunions mensuelles, démarches participatives, vigie citoyenne...), les axes majeurs proposés pour 2024 sont les suivants :

- **Préservation du Piboulon** : l'objectif est d'obtenir la protection pérenne de ce site. Le parcours pédagogique déjà financé par les subventions communales et départementales sera réalisé en 2024 avec les associations Le Cade , LPO, CEN Paca et les communes d'Alleins et Mallemort.
- **La mobilité** : le travail fait avec la commune sur le Plan vélo se poursuivra en 2024, l'objectif étant d'aboutir à un plan vélo global sur l'ensemble du village. Une promotion des transports en commun sera faite lors de la fête de Printemps. Pour cela des contacts seront pris avec le transporteur Transdev et la métropole Mobilités.
- **L'urbanisme** : SCOT, PLUi, modification n°3 du PLU : ces documents d'urbanisme sont déterminants pour le devenir de notre commune. L'association travaillera sur ces sujets par le biais d'ateliers participatifs. Dès janvier, un travail sur le Zonage d'accélération des énergies renouvelables est planifié. Une réunion avec citoyens, élus et professionnels sera organisée.
- **Histoire des 2 canaux** : l'exposition pourrait se déplacer à Sénas en s'enrichissant de l'histoire de ce village (le Béal du Moulin, les inondations de 1886, ...).

## Budget prévisionnel 2024

Le budget prévisionnel 2024 de fonctionnement est proposé à 1600 €.

Le projet « Fresque des Arbres remarqués » nécessitera 2000 € et le projet « Parcours-découverte du Piboulon » est budgété à 1900 €

***Après délibération, la cotisation est maintenue à 10 € (vote à la majorité).***





## Conseil Collégial

Les membres du Conseil Collégial sont reconduits dans leur poste et Noortje Piccer rejoint également le Conseil Collégial (**vote à l'unanimité**).

Le Conseil compte ainsi 7 membres.

Fait à Mallemort le 29 décembre 2023

Les membres du Conseil Collégial

Anne VAN DEN STEEN	
Muriel PLATON	
Magali CELLE	
Jean-Claude DEGIOVANNI	
Éric LAIZÉ	
Thierry PLATON	
Noortje PICCER	